

Les prud'hommes supprimés!

Le projet de réforme de la justice du Conseil d'Etat a été accepté par le Grand Conseil. Si cette réforme consiste entre autres à s'adapter à la loi fédérale, le projet comportait néanmoins des points particulièrement problématiques, voir scandaleux. Ainsi, la suppression du tribunal des baux a dores et déjà donné lieu à une initiative de l'ASLOCA pour son maintien. De plus, le rapport comportait purement et simplement le tribunal des prud'hommes et ses jurés.



Quand on sait que ce tribunal rend des jugements favorables à plus de 80% à la partie la plus faible du contrat de travail, à savoir les travailleurs, il est normal que la droite l'ait enterré.

La justification du Conseil d'Etat ne tient d'ailleurs pas la route. Celui-ci prétend que le tribunal des prud'hommes n'a plus lieu d'être en raison de la jurisprudence existante en matière de droit du travail, alors même que les cantons de Vaud et de Genève lui octroient des compétences plus importantes.

Soutenu par une petite partie de membres du PS, le groupe POPVertSol a tenté de sauver cette instance juridique par un postulat, traité après l'adoption du rapport. La droite et une partie du PS l'ont alors purement et simplement rejeté.

Seul l'initiative pourra désormais remettre l'église au milieu du village.

C'était trop beau pour être vrai...

Après avoir très justement proposé hier la création de structures d'accueil de la petite enfance pour les demandeurs d'emploi, le Conseil d'Etat vient de créer une sorte de « securitate » dans le seul but consiste à traquer les fraudeurs de l'aide social et les travailleurs au noir. Certes, tout le monde en convient, il n'est pas admissible de profiter des assurances sociales ou de l'aide social. Toutefois, la mesure semble bel et bien disproportionnée, puisque pas moins de 40 personnes seront affectuées à cette tâche.



Frédéric Hainard se justifie en ces termes : « *Dans une situation financière difficile, il existe un moyen d'offrir des prestations sociales, c'est en trouvant et en sanctionnant ceux qui en abuse* ». Et voilà, la solution est tout trouvée! En vérité, résorber cette situation financière effectivement difficile ne consiste cependant pas à laisser sous-entendre qu'il y a un nombre conséquent de profiteurs dans les classes les plus démunies de la société. L'homme oublie de préciser que les premiers profiteurs du système sont les générateurs de crises, ceux-là même qui constituent son électorat de base : les financiers et autres économistes.

En fait, la plupart des experts de l'aide sociale le reconnaisse, le problème du canton de Neuchâtel se trouve non seulement dans le taux de famille monoparental élevé qui caractérise un canton urbain et protestant, mais surtout dans la rapidité du passage du monde du travail à l'aide sociale. En effet, contrairement à d'autres cantons, il n'y a pas de structures permettant de combler, par exemple, un manque de l'assurance-chômage.

Quel beau nuage de fumé pour dissimuler les véritables coupables !